



Dans un point de presse livré ce vendredi, le ministre de l'Administration territoriale met en garde la population contre toute forme de manifestation liée au scrutin du 7 octobre dernier.

En appelant toute partie prenante à prendre sa responsabilité, Paul Atanga Nji indique "*le processus électoral est terminé*".

En effet, le processus électoral qui a débuté en août dernier avec la convocation du corps électoral a pris fin le lundi 22 octobre lors de la proclamation officielle des résultats par le Conseil constitutionnel.

Après cette proclamation, l'on a enregistré de nombreuses réactions de part et d'autres; notamment celle des partisans de MRC. Ces derniers ont mis sur pied un plan de résistance pour contraindre la prestation de serment qui aura lieu dans les jours à venir.